

# ECONOMIE ET POLITIQUES PUBLIQUES DE LA CULTURE

## Séminaire de spécialité

### ENSEIGNANT·E·S :

Yann Nicolas  
Jerôme Bouet

### DESCRIPTION GÉNÉRALE DU COURS :

La **première partie** (économie) est une introduction à l'analyse économique du domaine des arts, de la culture et des médias. Elle vise à apporter à de futurs professionnels des éléments de compréhension des comportements de divers acteurs du domaine en tant qu'agents économiques : artistes, opérateurs privés et autres organisations, industries, associations, réseaux, institutions, acteurs publics (législateur, décideurs publics, élus, collectivités publiques), consommateurs, public(s)...

La **seconde partie** (politiques publiques) vise à donner aux étudiants une première approche de la connaissance des institutions publiques intervenant dans le domaine de la culture : l'Etat, les établissements publics nationaux du secteur de la culture, les collectivités territoriales, l'Union européenne. Cette partie du cours s'appuiera notamment sur des sujets d'actualité ou récents, soit qu'ils relèvent d'initiatives de la puissance publique, soit qu'ils traduisent la nécessaire adaptation aux évolutions significatives du secteur culturel et de son environnement. Le point de vue d'un organisme culturel en régions complétera cette approche.

### OBJECTIFS VISÉS ET COMPÉTENCES ACQUISES AVEC CET ENSEIGNEMENT :

**Première partie (économie) :** Basé sur le raisonnement économique, le cours vise à améliorer trois aptitudes pour l'étudiant : 1. compréhension des comportements d'une diversité d'agents économiques du domaine culturel, en enrichissant cette compréhension d'une perspective mettant l'accent sur l'impératif d'arbitrages entre besoins illimités et ressources rares ; 2. appréhension du potentiel et des limites de mesures de politique publique dans le domaine ; 3. capacité à en tirer parti en tant que futur professionnel (avisé).

**Seconde partie (politiques publiques) :** Le cours vise à apporter aux étudiants, futurs professionnels du secteur culturel, des éléments de compréhension de l'action des différents décideurs politiques et de leurs administrations ainsi que de leurs interactions. Cette compréhension paraît utile car, même si le secteur culturel fait preuve d'une grande vitalité, les collectivités publiques, dans notre pays, jouent un rôle majeur de régulation et de soutien.

**Année :** 2021-2022

**Année du diplôme :** 4

**Cycle ou semestre :** 2

**ECTS :** 5

**Nombre d'heures de référence enseignant :** 24

**Modalité pédagogique principale :**  Présentiel  Distanciel

**Horaires du cours :**

Mardi 09h00-12h00 et Mercredi 13h00-16h00

[www.sciencespo-saintgermainenlaye.fr](http://www.sciencespo-saintgermainenlaye.fr)